



## VITICULTURE

**N° 01**

du 30/03/2020

### Rédacteurs

**Michel BADIÉ CA41**  
en collaboration avec  
le comité de  
rédaction

### Observateurs

CDA 41, CDA 37, CRAC,  
SICAVAC, IFV Val de  
Loire Centre, FREDON,  
Ax'VIGNE,  
PhytoService, Soufflet  
Vigne, Vitagri, COPAC,  
Renaud SA, LVVD,  
Syndicats AOC Coteaux  
du Vendômois, Cave  
des Coteaux du  
Vendômois, Cave  
Robert et Marcel, Cave  
des Producteurs de  
Vouvray, Agri Négoce,  
Viti Négoce..

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**,  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.  
Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de  
la recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

## EN BREF

Pour la 11<sup>ème</sup> campagne, le BSV Viticulture Centre Val de Loire reprend son activité et sur les mêmes bases que l'an dernier. Le réseau est maintenant constitué de 68 parcelles de St Nicolas de Bourgueil à Sancerre avec plus de 36 observateurs.

L'ensemble des organismes techniques de la filière viticole participe aux observations et à l'élaboration de ce bulletin.

L'organisation de la campagne 2020 sera la suivante :

- Animateur filière : **Michel BADIÉ** - CA41

- Correspondants départementaux :

- **Adeline MALLET** - CA37

- **Clémentine MARCON** - Sicavac

- Cellule d'analyse de risque composé de 7 membres :

- **Michel BADIÉ** (CA41), **Adeline MALLET** (CA37), **Clémentine MARCON** (Sicavac), **David LAFOND** (IFV Angers), **Marie Pierre DUFRESNE** (Fredon) et **Monique CHARIOT** - (Fredon)

- Comité de lecture et de validation du BSV composé de :

**M. BADIÉ** (CA41), **Adeline MALLET** (CA37), **Clémentine MARCON** (Sicavac), **D. LAFOND** (IFV), **MP. DUFRESNE** (Fredon), **V POIRIER** (AX'VIGNE), **J. FILLON** (LVVD), **G. LALOY** (AX'VIGNE)

## Réseau d'observation

La surveillance biologique du territoire (SBT) est un enjeu majeur de la profession agricole pour évaluer l'intensité des bio agresseurs présents sur le territoire mais également pour anticiper la venue de nouveaux bio agresseurs.

Dans le plan Ecophyto 2, ces objectifs ont été réaffirmés voire renforcés par :

- Suivi sanitaire du vignoble
- Analyse de risque
- Veille sur le parasitisme émergent
- Détection des organismes nuisibles réglementés
- Suivi des effets non intentionnels aux traitements des cultures

Cela passe par une bonne connaissance des bio agresseurs et par la mise en place d'un réseau d'observation représentatif sur le vignoble.

L'ensemble des données collectées sur le réseau, la mobilisation des différents outils tels que la modélisation et le suivi en laboratoire, permet après analyse, la rédaction du **bulletin du végétal** (BSV).

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile pour les viticulteurs par une évaluation du risque global et ainsi de décider de la stratégie pour la protection de leur vignoble

Dans le cadre du BSV, nous faisons une analyse générale de la situation sanitaire sur l'ensemble des vignobles du Centre Val de Loire. Nous vous invitons à contrôler en complément de nos observations, vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.

## Note technique commune de la gestion de la résistance 2020 des maladies de la vigne

**R** Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2020

<https://www.vignevin.com/article/note-technique-2020-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

## Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture version janvier 2020

[https://www.vignevin.com/wpcontent/uploads/2020/01/fiche\\_biocontrôle\\_vigne\\_janvier\\_2020.pdf](https://www.vignevin.com/wpcontent/uploads/2020/01/fiche_biocontrôle_vigne_janvier_2020.pdf)

# Semaine n°14

## Nombre de parcelles suivies : 25

### Climatologie

#### BILAN DU DEBUT DE LA CAMPAGNE 2020

	Chinon 37		Vouvray 37		Touraine 41		Cheverny 41		Chavignol 18		Quincy 18	
	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio
Janvier 2020	7.5	36.4	7.3	33.2	6.44	38.6	6.35	29	5.9	46	6.4	42.2
Février 2020	9.55	56.8	9.3	59.2	8.49	78.8	8.46	82.2	7.7	83.1	8.4	52.8

\*Tc°M : température moyenne

\*\*Pluvio : Pluviométrie en mm

#### Commentaires sur les températures moyennes

- Janvier : Très doux avec +3°C à + 3.5°C par rapport à la moyenne sur 30 ans
- Février : idem

#### Commentaires sur les pluviométries moyennes

- Janvier : « sec » par rapport à la moyenne sur 30 ans avec un déficit 20 à 30 mm
- Février : Quasiment dans la moyenne sur 30 ans

#### Aléas climatiques

Nous avons enregistré des températures très basses la semaine dernière du 24 au 27 mars avec des températures minima à - 4.5 c° en particulier le 26.03.20.

Cet épisode de froid intense n'a pas provoqué de dégâts Les hygrométries basses ont permis de minimiser les impacts sur cette 1ère séquence et dans beaucoup de situations les vignes ne sont qu'au stade gonflement du bourgeon.

Un second épisode de froid est annoncé pour les 3 prochains jours.

#### Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours ne sont pas favorables au développement de la végétation et nous sommes aux stades :

Situation au 30/03/20	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
<b>Chardonnay</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	C05 « pointe verte »	D06 « Eclatement du bourgeon »
<b>Chenin</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	C05 « pointe verte »	D06 « Eclatement du bourgeon »
<b>Sauvignon</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	B4 « Bourgeon dans le coton »	B4 « Bourgeon dans le coton »
<b>Cabernet</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	C05 « pointe verte »	D06 « Eclatement du bourgeon »
<b>Pinot Noir</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	C05 « pointe verte »	D06 « Eclatement du bourgeon »
<b>Gamay</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	C05 « pointe verte »	D06 « Eclatement du bourgeon »
<b>Cot</b>	B4 « Bourgeon dans le coton »	B4 « Bourgeon dans le coton »	B4 « Bourgeon dans le coton »

#### Commentaires /

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **B 04** « Bourgeon dans le coton » (Sauvignon, Cot..) à **C 05** à « Pointe verte » (Cabernet, Chardonnay, Chenin ....) voire **D 06** « éclatement du bourgeon » pour des parcelles précoces. Compte tenu des températures froides annoncées pour les prochains jours, le développement de la végétation devrait fortement ralentir.

**MB - Sauvignon 41**  
B 04 : « Bourgeons dans le coton »  
30/03/20



**MB - Chenin 41**  
D 06 : « Eclatement du Bourgeon »  
30/03/20



## Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec l'**hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

## Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

## EXCORIOSE

### Rappel des éléments de biologie

L'excoriose est due à un champignon (*Phomopsis viticola*) qui se conserve durant l'hiver sur les écorces et les bourgeons dormants infectés en début de saison passée.

La propagation de la maladie se fait sur une courte distance (quelques dizaines de centimètres) à partir du vieux bois vers les rameaux en cours de croissance. Le champignon a besoin de conditions humides pour se développer et contaminer les pousses de l'année. Les symptômes apparaissent 7 à 21 jours après la contamination. La période de plus forte sensibilité de la vigne est très courte et s'étale du stade D (Sortie des feuilles) au stade E (Feuilles étalées) mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade F (7- 8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations)



**MB - Excoriose**  
**B 04 : «Chancres sur les bois de taille»**



### Contexte d'observations

Nous observons des parcelles présentant des chancres sur les bois de tailles (coursons et base des baguettes). Les infestations 2020 ont été plus discrètes. Le mois de mars qui a été sec est facteur peu favorisant les contaminations. Cependant l'inoculum peut rester disponible pour contaminer plus tardivement.

### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

### Moyens de lutte prophylactique

**La lutte prophylactique est limitée et elle consiste à :**

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité, la gestion de la fertilisation ...
- Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver

### Méthodes des biocontrôles



**Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020**

## Le seuil indicatif de risque

*Il n'existe pas de seuils clairement établis pour cette maladie. Cependant il est souvent retenu le principe suivant :*

- *Si plus 10% des ceps ayant au moins 1 rameau atteint (baguette et/ou courson) en année n et uniquement s'il y a des pluies ou humectation importante au stade D 06 « éclatement du bourgeon »*

## MILDIOU

### Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Mildiou n'est pas encore atteint actuellement

### Eléments biologiques

Maturité des œufs d'hiver (Suivi de la germination des oospores en étuve à 20 °) - Opération réalisée par la FREDON 37

Les œufs d'hiver ne sont pas encore à maturité. Les 1ères germinations des oospores n'apparaissent pas avant 48 heures.

1<sup>er</sup> rappel : il faut que les 4 conditions suivantes soient réunies pour que les contaminations primaires aient lieu:

- Que les œufs d'hiver soient arrivés à maturité,
- Que les vignes aient des organes herbacés,
- Qu'une pluie préparatoire ait lieu entraînant un film d'eau sur le sol ou la formation de flaques,
- Que cette pluie préparatoire se produise à une température au moins égale à 11°C.

### Les conditions ne sont pas atteintes encore actuellement

2<sup>ème</sup> rappel :

Les œufs d'hiver de mildiou germent dans l'eau : ils ont besoin d'être immergés dans l'eau pour germer. Dans les parcelles de vignes, les oospores (œufs d'hiver) se conservent dans ou sur le sol. Ils ne pourront germer que dans les flaques résultantes des pluies ou dans le film d'eau constitué à la surface du sol.

Historique de la maturité des œufs d'hiver des années précédentes :

2019	Fin mai
2018	Vers le 19 avril
2017	Du 10 au 18 avril selon les situations
2016	Vers le 13 avril
2014	Vers le 03 avril

Au niveau du modèle **Potentiel Système** : la projection des données actuelles (à prendre avec beaucoup de précaution !) ne donne pas des œufs murs en quantité suffisante pour des contaminations épidémiques avant la fin avril ou début mai. Cela sera à préciser au fil des semaines et en fonction de l'évolution des données météo.

### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement compte tenu des températures et des humidités très basses*

### Moyens de lutte prophylactique

*La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères*

### Méthodes de biocontrôles

 *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020*

## Ravageurs

### MANGE BOURGEONS

#### Rappel des éléments de biologie

Les mange-bourgeons sont susceptibles de provoquer des dégâts du stade gonflement des bourgeons jusqu'à stade 1<sup>ères</sup> feuilles étalée



**AM - 30/03/20**

**Noctuelle défoliatrice Gamma  
(Autographa Gamma)**

#### Contexte d'observations

Globalement peu de chenilles visibles sur les parcelles observées mais que sporadiquement on peut observer des populations plus élevées.

#### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

#### Moyens de lutte prophylactique

**Pas de méthode alternative**

#### Méthodes de biocontrôles



**Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué**

#### Le seuil indicatif de risque

**Le seuil convenu pour nos vignobles est à 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé**

### COCHENILLES

#### Rappel des éléments de biologie

Les cochenilles sont de petits insectes appartenant à l'ordre des Hémiptères. Elles s'attaquent aux sarments de la vigne. Les cochenilles ont la particularité d'avoir un appareil buccal de type piqueur-suceur qui leur permet de se

nourrir de sève, prélevée suite aux piqûres dans les végétaux hôtes. Le dimorphisme sexuel est notable dans ce groupe dont seuls les mâles sont pourvus d'ailes ; les femelles sont fixées sur leur hôte au stade adulte.

La dissémination de l'espèce est assurée essentiellement par les stades larvaires mais également par les humains (matériel végétal et matériel cultural), et par le vent (pour les larves). De plus, les fourmis sont un moyen de déplacement à courte distance de cep à cep non négligeable

### Contexte d'observations

Pas de symptômes visibles sur les parcelles observées

**Analyse globale du risque** (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement*

**Moyens de lutte prophylactique**  
*Pas de méthode alternative*

**Méthodes de biocontrôles**  
 *Il n'existe pas de produit de biocontrôle homologué*

**Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 15 avril 2020.**

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.